

Sommaire

Les nouveautés pour 2024.....	6	<ul style="list-style-type: none">• Vous avez eu une maladie professionnelle ou un accident du travail.....	35
Les nouveautés pour 2025.....	8	<ul style="list-style-type: none">• Vous avez perçu une indemnité permanente, mais pas pour un accident du travail ou une maladie professionnelle.....	35
Préparez votre déclaration de l'année prochaine		<ul style="list-style-type: none">• Vous avez perçu une pension• Ce que vous ne devez pas déclarer.....	35 36
La vie change, votre déclaration aussi.....	9		
Déclaration simplifiée : vérifiez-la ! ...	12		
6 choses à savoir avant de remplir votre déclaration.....	14		
Votre situation familiale.....	18		
<ul style="list-style-type: none">• Le couple, les enfants, les parents.....• Vous êtes cohabitants de fait.....• Vous êtes mariés ou cohabitants légaux.....• Vous avez divorcé ou déclaré la fin de votre cohabitation légale.....• Votre partenaire est décédé.....• Un de vos parents est décédé en 2024 ou 2025...• Vous êtes travailleur ou pensionné d'une organisation internationale.....• Vous souffrez - ou votre partenaire/votre enfant souffre - d'un handicap grave	18 18 19 19 20 20 21 21		
Qui peut être à votre charge et sous quelles conditions ?	22		
<ul style="list-style-type: none">• Qui et sous quelles conditions ?.....• Cas particuliers et tableaux avec les montants	22 23		
Vos revenus.....	25		
<ul style="list-style-type: none">• Les traitements et salaires.....• Vous devez déclarer• Vous avez perçu des avantages en nature• Vous avez diminué votre temps de travail, quitté ou perdu votre emploi.....• Vous avez travaillé à l'étranger• Vous avez travaillé dans l'horeca• Vous avez travaillé pour un club sportif.....• Ce que vous ne devez pas déclarer.....	25 25 27 29 30 30 30 31		
Les revenus de remplacement.....	32		
<ul style="list-style-type: none">• Vous avez perçu une indemnité après un licenciement ou pour chômage temporaire.....• Vous n'avez pas travaillé pour cause de maladie, accouchement ou invalidité• Vous avez perçu une indemnité temporaire, mais ni pour maladie ni pour chômage.....	32 33 34		
		<ul style="list-style-type: none">• Les rentes alimentaires• L'économie d'impôt pour celui qui la verse.....• L'imposition pour le bénéficiaire.....• Les cas spéciaux.....• Les conditions de déduction de la rente	37 37 38 38 39
		Les revenus immobiliers.....	42
		<ul style="list-style-type: none">• Vous utilisez votre habitation pour votre profession ...• Vous ne louez pas votre seconde résidence ou terrain• Vous louez à une entreprise ou un professionnel...• Vous louez à des particuliers.....	42 42 43 43
		Les revenus de capitaux ou de biens mobiliers ...	44
		<ul style="list-style-type: none">• Les revenus de capitaux• La location de biens meubles.....• Les rentes viagères ou temporaires.....• Les revenus de droits d'auteur• Les frais d'encaissement et de garde.....	44 45 45 46 46
		Vos revenus à l'étranger	47
		<ul style="list-style-type: none">• Un bien immobilier• Des revenus professionnels.....• Une pension• Des revenus mobiliers• Un compte• Une assurance-vie.....• Une construction juridique.....• Un prêt à un starter étranger• Des cryptomonnaies.....	47 47 47 47 48 48 48 48 48
		Vos revenus divers.....	49
		<ul style="list-style-type: none">• Les prestations occasionnelles• Les activités complémentaires.....• La plus-value.....• La sous-location.....	49 49 50 50

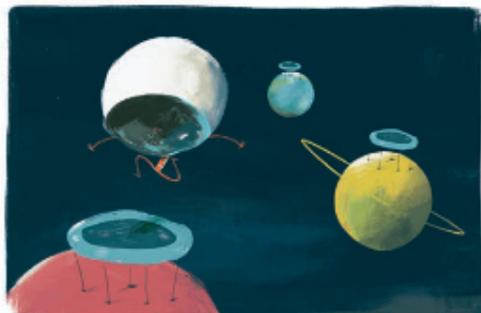


Vous êtes indépendant à titre complémentaire..... 51

- Versements anticipés 51
- Déclaration des revenus 51
- Déduction des frais 51

Ce qui allège l'impôt 52

- Réductions et crédits d'impôt..... 52
- Les chèques ALE et titres-services 52
- Les prêts à la rénovation en Flandre.....53
- Les dépenses pour l'isolation du toit en Wallonie.. 53
- La rénovation d'une habitation louée
via une agence immobilière sociale..... 55
- Les libéralités..... 55
- Les frais de garde des enfants 55
- L'achat d'actions de la société de votre employeur 56
- L'achat d'actions de sociétés starters
et en croissance..... 56
- L'assurance protection juridique.....57
- L'installation d'une borne de recharge.....57
- Les maisons économes en énergie..... 58
- L'achat d'action d'un fonds de développement 58
- L'achat d'un véhicule électrique..... 58
- Les coûts d'adoption..... 58
- Le prêt coup de pouce en Wallonie 58
- Parts de coopératives à but social (Bxl)..... 59
- Le prêt Proxi à Bruxelles 59
- Le prêt win-win en Flandre..... 59
- Les Vriendenaandelen en Flandre 59



Vos frais professionnels 60

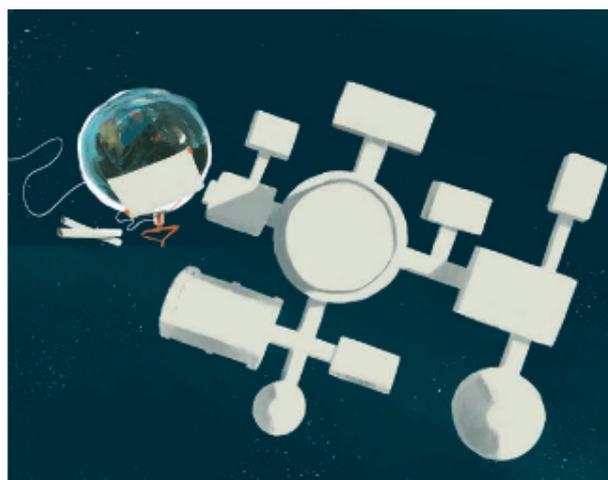
- Les frais forfaitaires..... 60

Déduction des frais professionnels réels 61

- Conditions? 61
- Quels frais pouvez-vous déduire?..... 62
- Vous voulez déclarer vos frais
pour le trajet domicile-travail..... 66

Votre emprunt hypothécaire..... 72

- Rappel préalable..... 72
- Qu'entend-on par habitation "propre"?..... 72
- De quelle Région dépendez-vous?..... 73
- Déclarer ou pas l'assurance solde restant dû 73



- Refinancement 74
- Deuxième maison, deuxième emprunt 74
- Prolongation..... 74

Pour un emprunt conclu de 2016 à 2024 75

- Vous êtes domicilié en Région wallonne 75
- Vous êtes domicilié en Région de
Bruxelles-Capitale 76
- Vous êtes domicilié en Région flamande 77

Pour un emprunt conclu en 2015 80

- L'avantage fiscal..... 80
- Qu'est-ce que cela vous rapportera? 80

Pour un emprunt conclu entre 2005 et 2014 81

- L'avantage fiscal..... 81
- Qu'est-ce que cela vous rapportera? 81

Vous avez emprunté pour une seconde habitation... 82

- Les principales conditions..... 82
- Qu'est-ce que cela vous rapportera? 83

Épargner pour plus tard 84

- Assurances-vie 84
- Vous avez payé des primes..... 84
- Vous avez perçu un versement en 2024 85

Épargne-pension 88

- Vous avez versé des primes 88
- Vous avez perçu un capital en 2024..... 88

Assurance-groupe 90

- Des primes ont été payées..... 90
- Vous avez perçu un versement en 2024 90

Tableaux récapitulatifs 92

Lexique..... 94

Index 96